



RÉGLEMENT

- 1. Tous les participants disposent de deux jours pour écrire, tourner et monter un film qu'ils devront rendre au plus tard le dimanche 7 avril 2024 à 18h00. Pour cela, les équipes devront faire preuve de cohésion, de créativité mais aussi de rapidité et de persévérance pour réaliser et remettre leur court métrage en 48h chrono!
- 2.TOUTEFOIS! Il y a également quelques contraintes à prendre en compte qui seront dévoilées le VENDREDI 5 AVRIL à 18H00! Ces contraintes doivent être obligatoirement prises en compte et seront appréciées par le jury dans la désignation des lauréats.
- 3.Les films produits ne doivent pas excéder 3 minutes. Veillez à avoir les droits musicaux des bandes sons utilisées ou à utiliser des productions musicales libre de droits.
- 4.Les films peuvent être envoyés par WeTransfer ou déposés directement par clé USB dans la boite aux lettres des Francas des Vosges au 7, quartier de la magdeleine à Epinal. En cas de difficultés, vous pouvez nous contacter via cinema@francas-vosges.org
- 5. Votre film doit être visible par tout public, ce qui exclut les productions obscènes, indécentes, etc...
- 6.Les films seront projetés lors de la soirée de remise des pris et d'anyonce des gagnants à la BMI d'EPINAL (48, rue Saint-Michel, 88000 EPINAL) le 12 avril à partir de 18h00.
- 7.Le Jury du concours appréciera les films et établira un classement des trois meilleurs films. Ces films se verront récompensés par les prix suivants :
 - a.1er prix : casque audio cinéphile SENNHEISER RS 175
 - b.2ème prix : Un appareil photo Polaroid Now Generation 2 i-Type Instant Camera
 - c. 3ème prix : Un abonnement de cinéma valable au Cinéma Palace d'Epinal
- 8.AMUSEZ-VOUS! Pas besoin d'être un spécialiste! L'objectif est avant tout de prendre du plaisir dans la création, seul, en équipe, entre amis ou en famille!

DES QUESTIONS?

03.29.82.48.08 - cinema@francas-vosges.org Association départementale des Francas des Vosges 7 quartier de la Magdeleine - 88000 EPINAL













